

© DG Trésor

Lettre économique d'Egypte

N° 56 – Janvier 2016

Au plan bilatéral l'année 2015 a été particulièrement faste et a produit d'excellents résultats. Elle restera unique à double titre, d'abord en raison de la signature historique du premier contrat à l'exportation du Rafale (sans oublier bien sûr les corvettes Gowind fin 2014 ni la frégate FREMM et les BPC Mistral en 2015), ensuite en raison de l'inauguration du doublement du canal de Suez à laquelle le Président François Hollande était l'invité d'honneur. Outre ces moments déterminants le ministre des Finances et des Comptes publics Michel Sapin a dirigé la délégation française à la grande Conférence économique de Charm el-Cheikh en mars et le Premier ministre Manuel Valls a fait une visite officielle très importante à l'automne. Ce renforcement de nos liens bilatéraux devrait se traduire dans les chiffres par un nouveau record pour nos exportations au titre de 2015. Par ailleurs l'année 2016 commence sous les meilleurs auspices avec la préparation du prochain déplacement du Président François Hollande.

Le nouveau Parlement égyptien s'est réuni pour la première fois le 10 janvier et il avait 15 jours pour valider ou infirmer les textes législatifs promulgués par l'exécutif. Ce cadre institutionnel stabilisé devrait faciliter la relance économique dont le pays a besoin pour faire face à la forte augmentation continue de sa population et s'attaquer aux déficits jumeaux (budget et comptes externes) qui entravent sa croissance. Cependant, si le Comité économique a bien validé la totalité des textes en question, celui sur la TVA n'a pas encore été présenté en raison des résistances qui persistent et celui sur la réforme du Service public a été repoussé alors qu'il est fondamental pour la maîtrise des dépenses publiques.

Quant à la question de l'accès aux devises elle n'est toujours pas réglée début 2016 selon les entreprises concernées. Le gouvernement a fait le choix de diminuer les importations par le biais de diverses mesures contraignantes en amont (décrets récents listant les produits et les entreprises autorisés) et en aval en réglementant encore plus les mouvements de devises lors des opérations de commerce extérieur, l'objectif avoué étant de faire baisser les importations de 30 %, soit environ 20 Mds \$. L'impact de ces mesures sur la croissance devra être suivi de près en raison du décalage incompressible entre leur mise en œuvre immédiate et le temps nécessaire d'adaptation de l'économie égyptienne, aussi résiliente soit-elle./.

Franc Sécula

Conseiller économique

Conjoncture économique

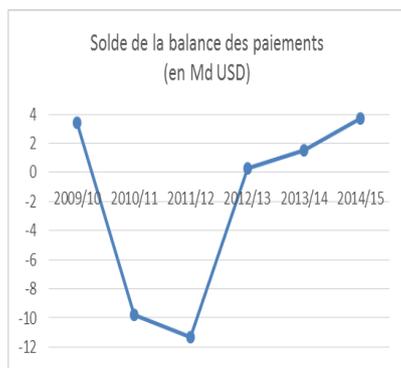
La balance des paiements au premier trimestre 2015/16

Guilhem Roger

guilhem.roger@dgtresor.gouv.fr

Selon les chiffres publiés par la Banque centrale, **la balance des paiements a enregistré un déficit de 3,7 Mds USD au premier trimestre 2015/16**. Un an auparavant, l'Egypte avait dégagé un excédent de 410 M USD.

Le déficit du compte courant s'est creusé de 1,6 à 4 Mds USD. Le déficit commercial est resté stable à 10 Mds USD malgré la chute des prix du pétrole qui a affecté les exportations, en baisse de 26,5% à 4,6 Mds USD et les importations, qui ont diminué de 10,4% à 14,6 Mds. L'excédent de la balance des services s'est réduit de 22,6% à 1,7 Md USD, en raison principalement de la baisse des revenus du tourisme (1,7 Md USD).



Source : BCE

Les revenus du canal de Suez sont restés stables aux alentours de 1,4 Md USD. Enfin, les transferts sont passés de 6,2 à 4,3 Mds USD en raison de la baisse légère des transferts privés et de la quasi-disparition des transferts officiels (21,9 M USD).

Pour sa part, **le compte de capital et financier a enregistré un excédent de 1,5 Md USD**, contre 387 M USD au T1 2014/15. Les IDE ont atteint 1,4 Md USD, en hausse de 48,5% à 734,9 M USD pour les investissements dans de nouveaux projets. Les investissements de portefeuille ont vu un déficit de 1,4 Md USD suite au remboursement d'une obligation souveraine émise en 2005. Enfin, les autres investissements ont atteint 1,6 Md USD, principalement du fait de la hausse des crédits acheteurs de 0,9 à 1,4 Md USD.

Conjoncture économique

Le tourisme en Égypte en 2014/15

Guillaume Devaux

guillaume.devaux@dgtresor.gouv.fr



Source : BCE

Au cours de l'année fiscale 2014/15, **l'Égypte a accueilli 10,2 M de touristes pour des revenus globaux de 7,4 Mds USD.**

Le nombre de touristes a ainsi augmenté de 29% par rapport à l'année précédente, où il avait connu un plus bas historique à 8,8 M de visiteurs. Il reste néanmoins en deçà des niveaux enregistrés avant 2013/14, et notamment des 13,4 M de touristes qui ont visité l'Égypte en 2009/10.

La durée moyenne des séjours a augmenté à 9,9 nuitées, contre 9 l'année précédente, retrouvant ainsi son niveau d'avant la révolution de 2011.

La distribution des entrées par pays a peu évolué : l'Europe reste de loin la première zone d'origine des touristes, avec 75,6% du total en moyenne. Viennent ensuite les pays du Moyen-Orient (13,9%), d'Afrique (4%), d'Asie et Pacifique (3,5%) et enfin des Amériques (2,7%)

Les revenus annuels du tourisme ont augmenté de 45,3%, passant de 5,1 Mds USD en 2013/14 à 7,4 Mds USD en 2014/15. Ils restent néanmoins loin de leur niveau de 2009/10, à 11,6 Mds USD.

Au premier trimestre 2015/16, les revenus du tourisme (1,7 Md USD) étaient en baisse de 19% par rapport à la même période en 2014/15 (2,1 Mds USD). En comparaison annuelle sur les 5 premiers mois de l'année, la fréquentation touristique a baissé de 10,5% avec 4 178 600 arrivées et le nombre de nuits de 22,4% avec 35 880 702 nuitées. La baisse est particulièrement marquée en novembre suite à la destruction au-dessus du Sinaï d'un A321 de la compagnie aérienne russe Metrojet.

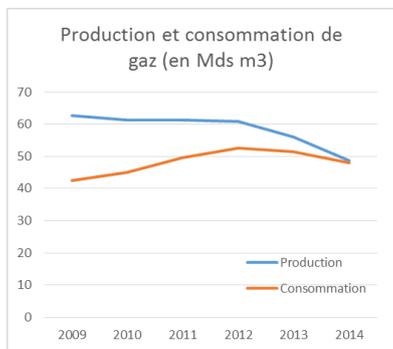
Relations bilatérales

Gaz naturel : production en baisse et importations de GNL

Ludovic Haren

ludovic.haren@dgtresor.gouv.fr

La production de gaz naturel a continué son déclin en 2015 : elle a chuté à la fin de l'année 2015 à 4,1 Mds de pieds cubes / jour, soit en équivalent annuel une production de 42 Mds m³. En 2014 la production annuelle était de 48,7 Mds de m³ contre 56,1 Mds m³ en 2013 et 60,9 Mds m³ en 2012.



Source : BP Stat Review 2014

Cette chute s'explique par la **réticence des sociétés pétrolières internationales à investir dans l'exploration et le développement de nouveaux champs en raison de l'accumulation d'importants arriérés de paiements** (jusqu'à 8 Mds USD en 2013). Les entreprises demandaient également une **renégociation du prix de rachat par EGAS du gaz produit**, qui n'était selon elles plus compatible avec les coûts d'exploitation de ressources désormais plus difficilement accessibles.

En parallèle, la consommation de gaz a connu une forte augmentation, passant de 45,1 à 52,6 Mds m3 entre 2010 et 2012, avant de retomber à 51,4 puis 48 Mds m3 en 2013 et 2014 en raison des pénuries d'approvisionnement. Celles-ci ont principalement affecté l'industrie, l'Etat ayant redirigé les ressources disponibles vers la génération électrique qui absorbe les deux tiers de la production gazière.

En 2014, **le gouvernement a engagé l'apurement progressif de ses dettes**, qui atteignaient 2,7 Mds USD en octobre 2015 avant de remonter à 3 Mds USD en fin d'année. L'Égypte s'est engagée à les régler totalement d'ici la fin de l'année 2016. Ces premiers règlements ont permis **une reprise des investissements** dans le domaine des hydrocarbures, qui ont atteint 1,7 Mds USD en 2014/15.

La production devrait remonter progressivement à partir de 2017 grâce à la mise en exploitation par BP des champs du *West Nile Delta project*, qui devraient ajouter 12,4 Mds m3/an de production à maturité. L'extraction du gaz du champ de Zohr, découvert par ENI à l'été 2015, permettrait d'ajouter entre 25,8 et 31 Mds m3/an supplémentaires et de **retrouver ainsi une production de niveau pré crise à l'horizon 2020**.

Pour couvrir une demande domestique en hausse constante, l'Égypte importe du GNL depuis la mi-2015. Deux stations flottantes de regazéification ont été installées. Pour 2016, 80 livraisons de GNL sont prévues, principalement par Sonatrach, Gazprom et Vitol. Ces livraisons représentent un apport au réseau égyptien de plus de 10 Mds de m3 de gaz, soit environ 20% de la consommation. Le coût de ces importations de GNL devrait s'élever entre 2,5 et 3 mds USD.

Depuis 2014, **des négociations sont engagées avec Israël pour importer, à l'horizon 2019, du gaz naturel des champs offshore israéliens** notamment pour alimenter les deux usines de GNL aujourd'hui à l'arrêt. Ces discussions ont été interrompues suite à un arbitrage de la Chambre Internationale de Commerce qui a condamné l'Égypte à verser 1,8 Md USD à la compagnie d'électricité israélienne pour la dédommager de l'arrêt unilatéral des livraisons de gaz en 2012.

Politiques publiques

Lancement du projet de bonification d'1,5 M de feddans

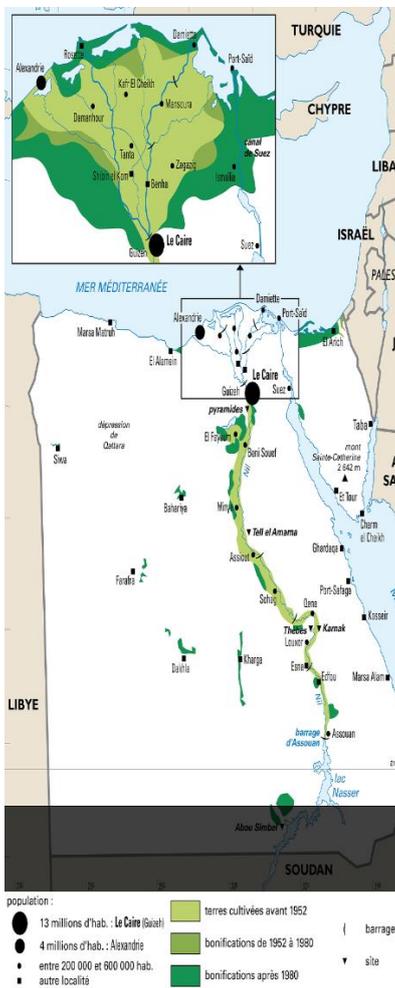
Camille M'jati

camille.mjati@dgtresor.gouv.fr

Le Président égyptien a lancé le 30 décembre 2015 la première phase du projet de bonification d'1,5 M de feddans (630 000 ha) de terres réparties entre le désert égyptien et le long du Nil. **Son objectif est d'augmenter de 20% la surface des terres arables du pays en deux ans** (passant ainsi de 8 à 9,5 M feddans). Cette initiative constitue un des « mégaprojets » engagés par le gouvernement depuis la conférence de Charm el-Cheikh en mars 2015 et visant à redynamiser l'économie du pays.



La bonification des terres en Égypte



Source : Encyclopaedia Universalis

Le développement du secteur agricole a un fort impact économique et social. **Si l'agriculture occupe moins de 4% du territoire, elle représente 14,5% du PIB égyptien, environ 30% des emplois du pays et 15% des exportations (hors produits pétroliers).** Les autorités font de la sécurité alimentaire une priorité en raison de la forte croissance démographique du pays et de la dépendance envers les importations de denrées qui constituent la base d'une alimentation encore fortement subventionnée.

Le projet d'1,5 M de feddans s'inscrit dans la continuité des politiques de bonification des terres et d'irrigation engagées dès les années 1950, qui ont pris par la suite la forme de grands projets agricoles dans le désert (Nord Sinaï, East Oweinat et Toshka). Désormais **plus de 30% des 3,7 M ha de terres arables sont le résultat de la mise en valeur des zones désertiques**, dans un pays où les ressources en eau sont très limitées (l'agriculture représente 82% de la consommation égyptienne en eau, qui provient principalement du Nil). Les rendements des cultures stratégiques et l'export se sont développés mais le secteur se caractérise toujours par une faible productivité, en partie liée à un déficit technologique, à la forte parcellisation des terres agricoles et à la pollution des ressources en eau.

Le développement de 10 000 feddans dans l'oasis de Farafra, comprenant la construction d'une quarantaine de puits et de trois villages fermiers, devrait servir de modèle à la première des 3 phases du projet, de 500 000 feddans chacune. L'eau souterraine, tirée de l'aquifère nubien, fournira près de 90% des ressources hydriques du projet selon les autorités. **L'Armée et les ministères liés à l'eau et l'irrigation, réunis au sein d'une société publique, sont chargés de donner une impulsion au projet** (construction d'infrastructures notamment), permettant d'attirer des investisseurs privés. Le projet comporte aussi une dimension sociale importante, l'emploi des jeunes et l'accessibilité des terres étant désignés comme prioritaires.

Des interrogations persistent sur la rentabilité du projet et sur son impact environnemental, notamment au sujet des capacités de renouvellement des ressources hydriques souterraines. Enfin, le renforcement du secteur agricole nécessite surtout l'augmentation des capacités de stockage, une hausse de la productivité des terres exploitées ainsi qu'une protection des espaces agricoles contre l'essor des projets immobiliers.

Brèves et indicateurs

Guilhem Roger

guilhem.roger@dgtresor.gouv.fr

Brèves économiques

- **L'indice PMI s'établit à 48,2 au mois de décembre** contre 45 au mois de novembre.
- **Fitch a maintenu à l'identique la note souveraine de l'Égypte (B).** Elle est assortie d'une perspective « stable ».
- Calculés en termes nets, les avoirs extérieurs de la Banque Centrale sont passés de 15,33 Mds USD à la fin du mois de décembre 2014 à **16,45 Mds USD à la fin du mois de décembre 2015.**
- Calculé après prise en compte des dons, **le déficit public est passé de 84,51 mds d'EGP (soit 3,5% du PIB) au cours des quatre premiers mois de l'année fiscale 2014/2015 à 96,73 mds d'EGP (soit 3,4% du PIB) au cours du premier trimestre de l'année fiscale 2015/2016.**
- Calculée en glissement annuel, **l'inflation s'établissait à 11,1% à la fin du mois de décembre.**


Brèves et indicateurs
Indicateurs

Indicateurs trimestriels		juil-sept 2014/15	oct-déc 2014/15	jan-mars 2014/15	avril-juin 2014/15	juil-sept 2015/16j
Taux de croissance réel du PIB (y/y)		6,8%	4%	2,6%	4,5%	-
Comptes externes en Mds USD	Solde commercial	-10	-10,4	-9,4	-9,2	-10
	<i>dont hydrocarbures</i>	-1,2	-0,6	-1	-0,9	-1,2
	Balance des services	2,2	1,8	0,3	0,5	1,7
	<i>Revenus du tourisme</i>	2,1	1,9	1,5	1,9	1,7
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,5	1,4	1,2	1,3	1,4
	Transferts privés (nets)	4,7	4,7	5	4,9	4,3
	Compte courant	-1,6	-2,9	-4,1	-3,8	-4
	Compte de capital et financier	0,4	0	6,1	10,7	1,5
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,3	1	2,9	0,7	1,4
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	0,3	-2,4	0,0	1,4	-1,4
	Balance des paiements	0,4	-1,4	-0,03	4,8	3,7
Indicateurs mensuels 2015		août	septembre	octobre	novembre	décembre
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	7,9	9,2	9,7	11,1	11,1%
	Inflation sous-jacente	5,6	5,5	6,3	7,4	7,2%
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	8,75	8,75	8,75	8,75	9,25
	Taux de refinancement	9,75	9,75	9,75	9,75	10,25
Taux de change au dernier jour du mois	LE pour 1EUR	8,79	8,75	8,84	8,28	8,55
	LE pour 1USD	7,83	7,83	8,03	7,83	7,83
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		18,1	16,3	16,4	16,4	16,4

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique du Caire (adresser les demandes à franc.secula@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique du Caire

Adresse : 10 rue Sri Lanka – Zamalek – Le Caire

Rédigée par : Guilhem Roger, Ludovic Haren, Guillaume Devaux, Camille M'jati

Revue par : Franc Sécula ; Guilhem Roger

Version du 17/01/2016